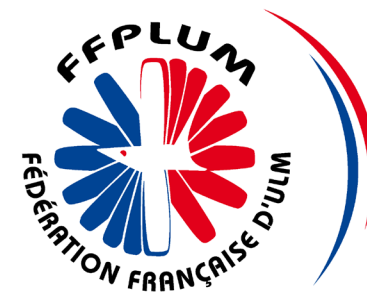




ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ULM

10 OCTOBRE 2020



Fédération Française d'ULM





RAPPORT MORAL

SÉBASTIEN PERROT

Président de la FFPLUM



UN CONTEXTE PARTICULIER

- Conditions de l'Assemblée Générale 2019
- Charlaïne Papet





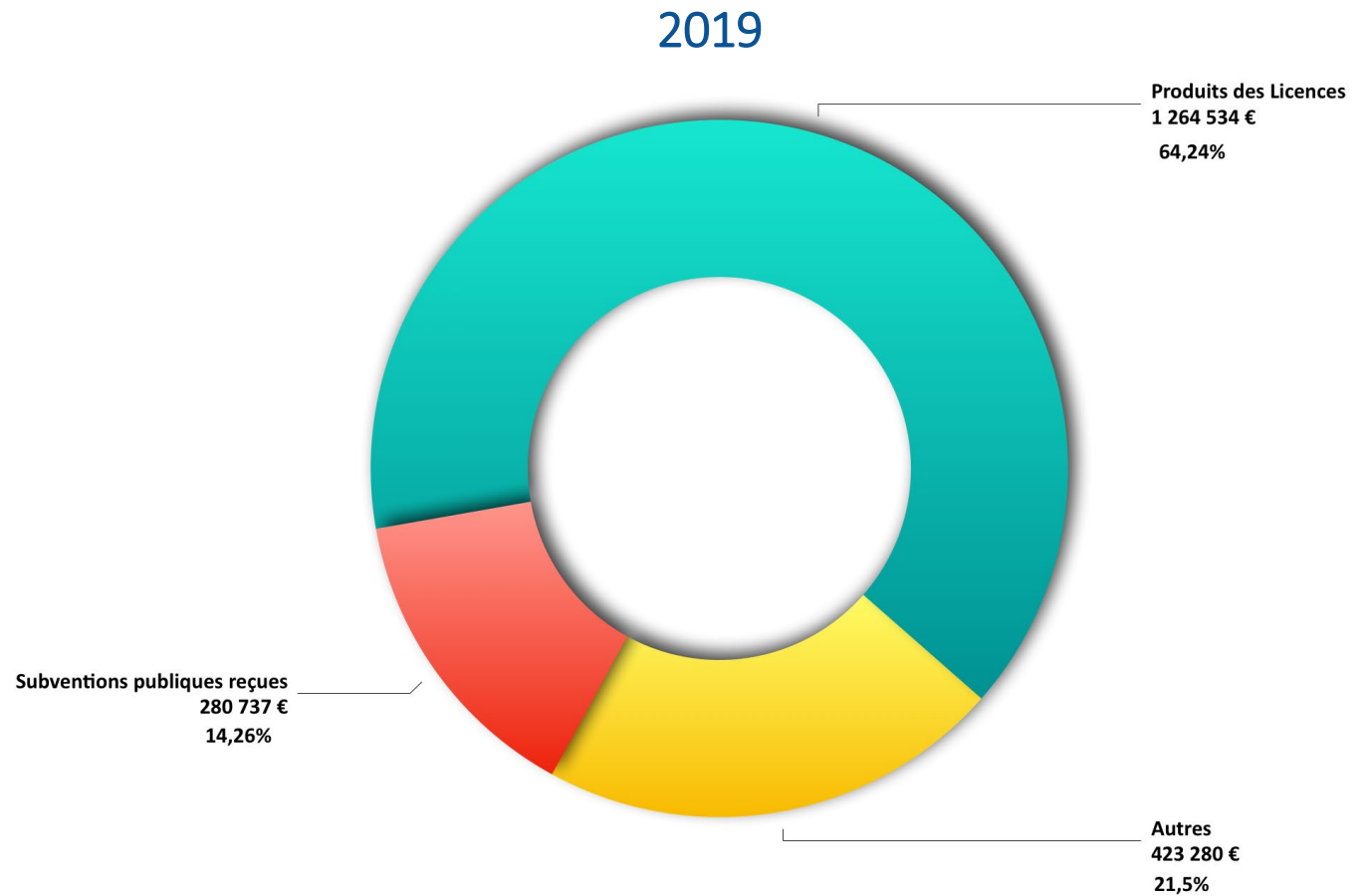
LÉGITIMITÉ DE LA DÉMARCHE

- Démarche cohérente (mars 2017, 2018, 2019)
- Elections intermédiaires
- Audit, contrôle, Assemblée Générale, Bureau Directeur
- « Les Dérives » : nécessité du débat ET du respect des règles !

GÉNÉRATIONS ULM

LES FAITS

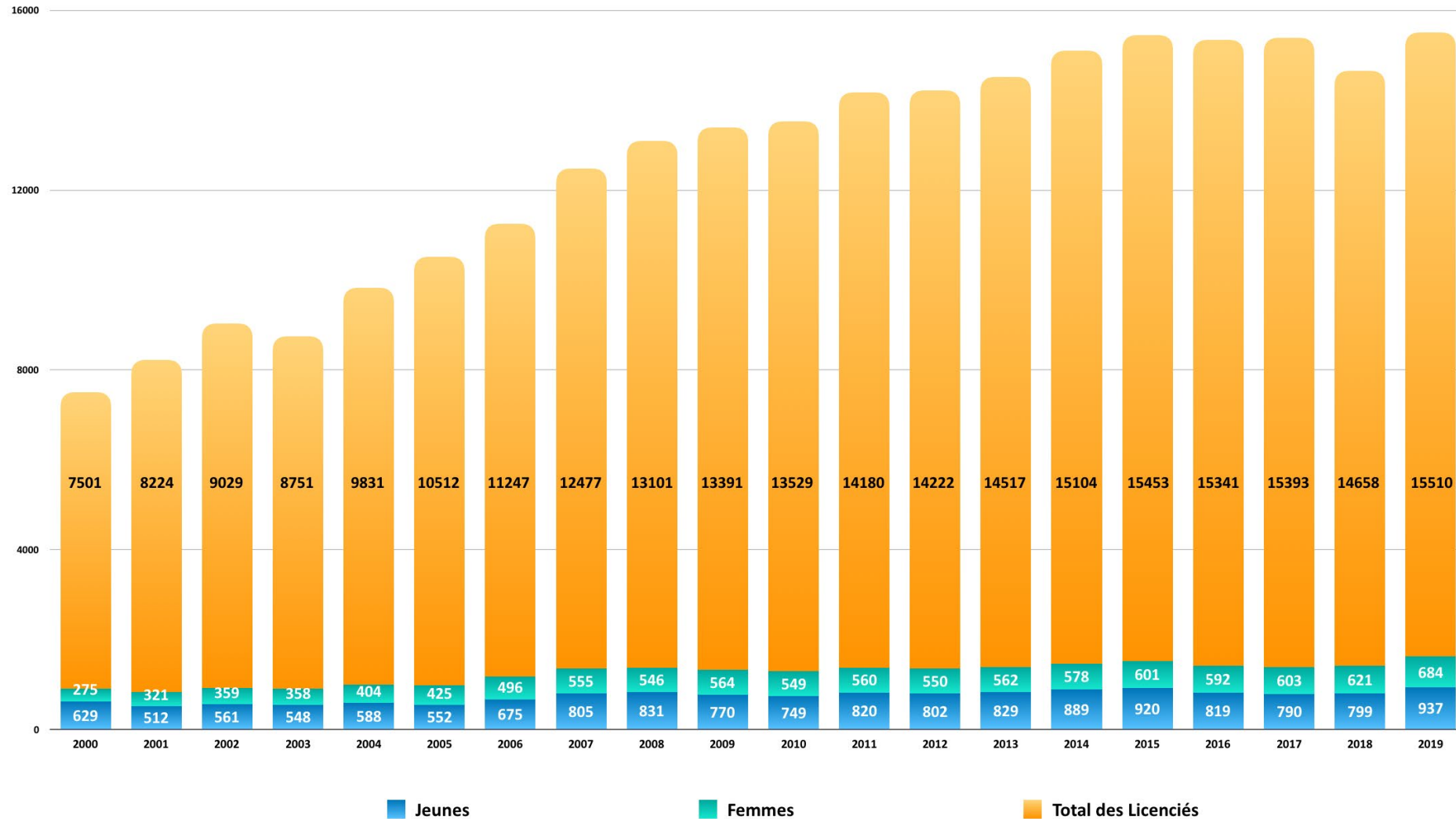
- Travail de toute l'équipe (élus, supports, salariés)
- Sécurité et formation
- Réglementation
- Equilibre financier



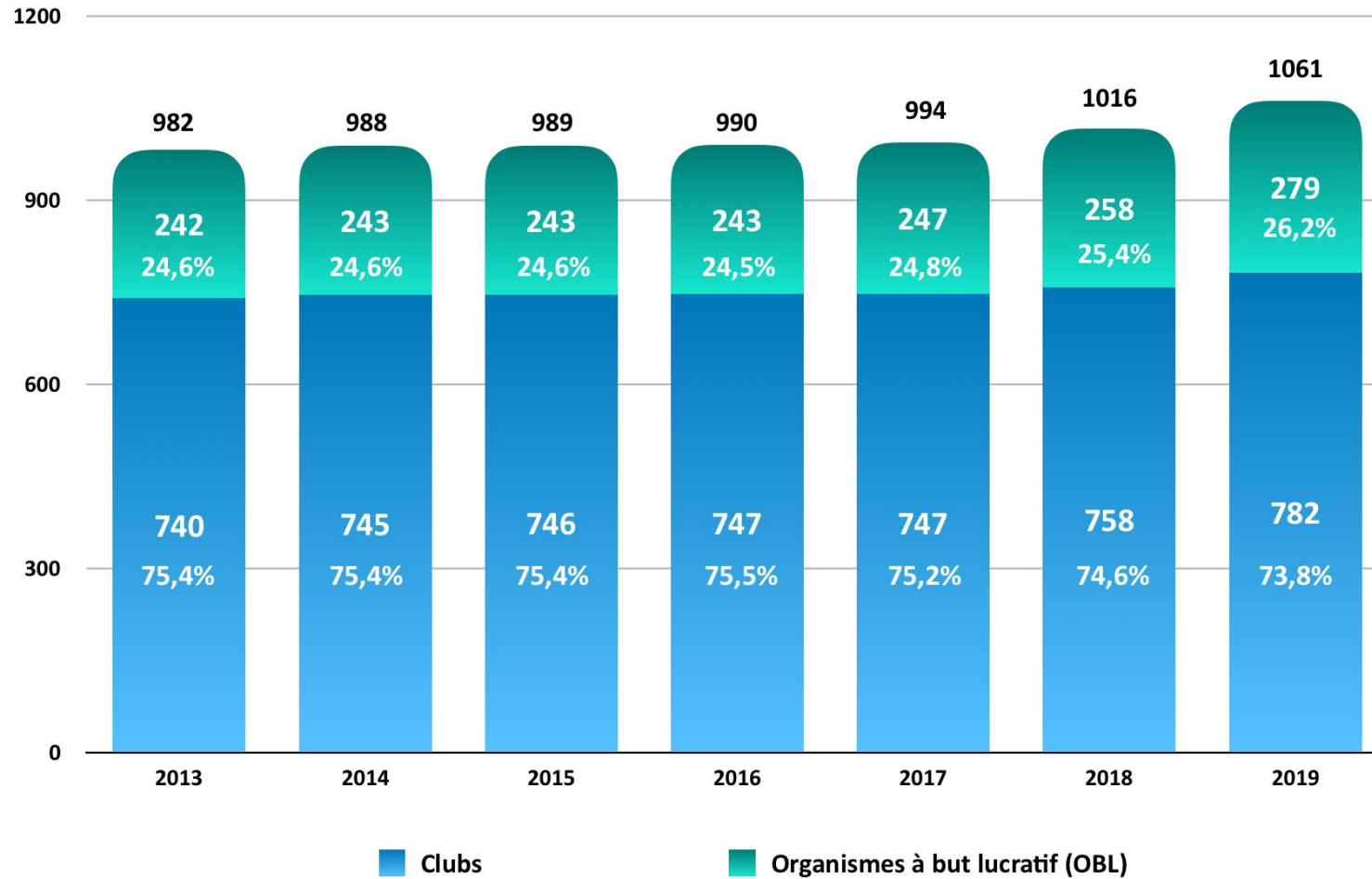


NOMBRE DE LICENCIÉS

Tendance 2020 :
+ 300 Licences



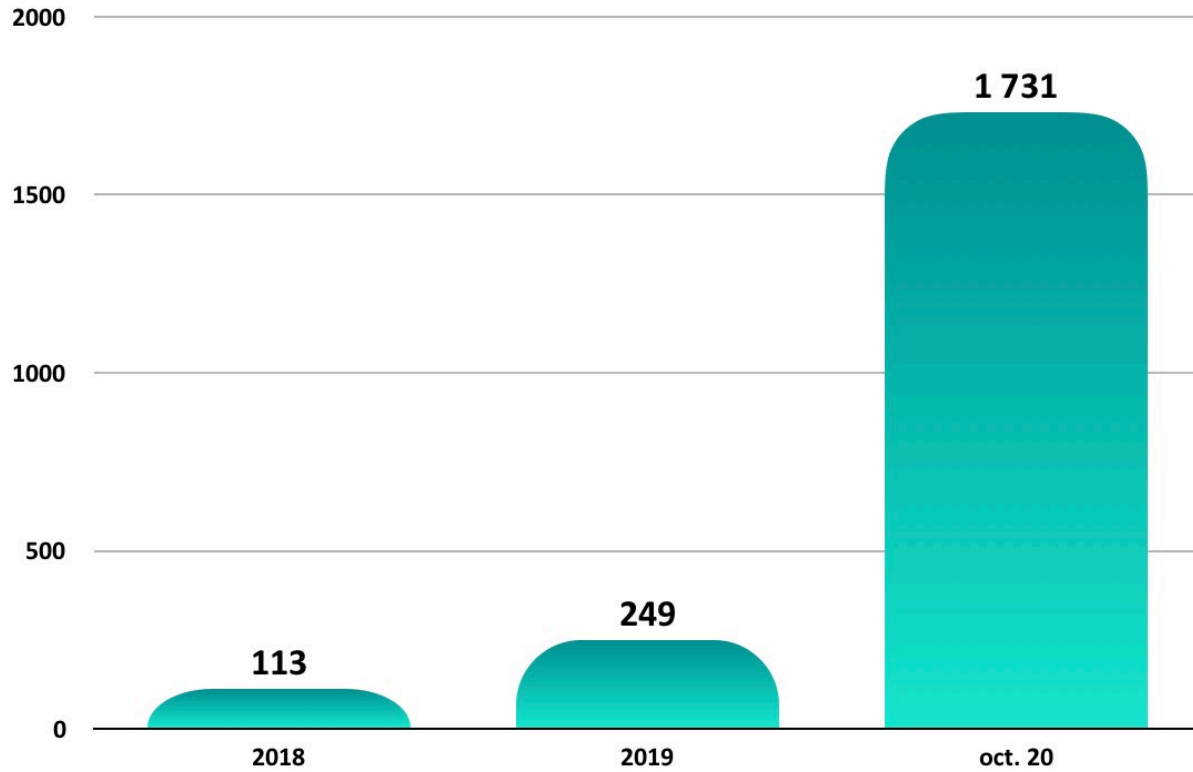
NOMBRE DE STRUCTURES



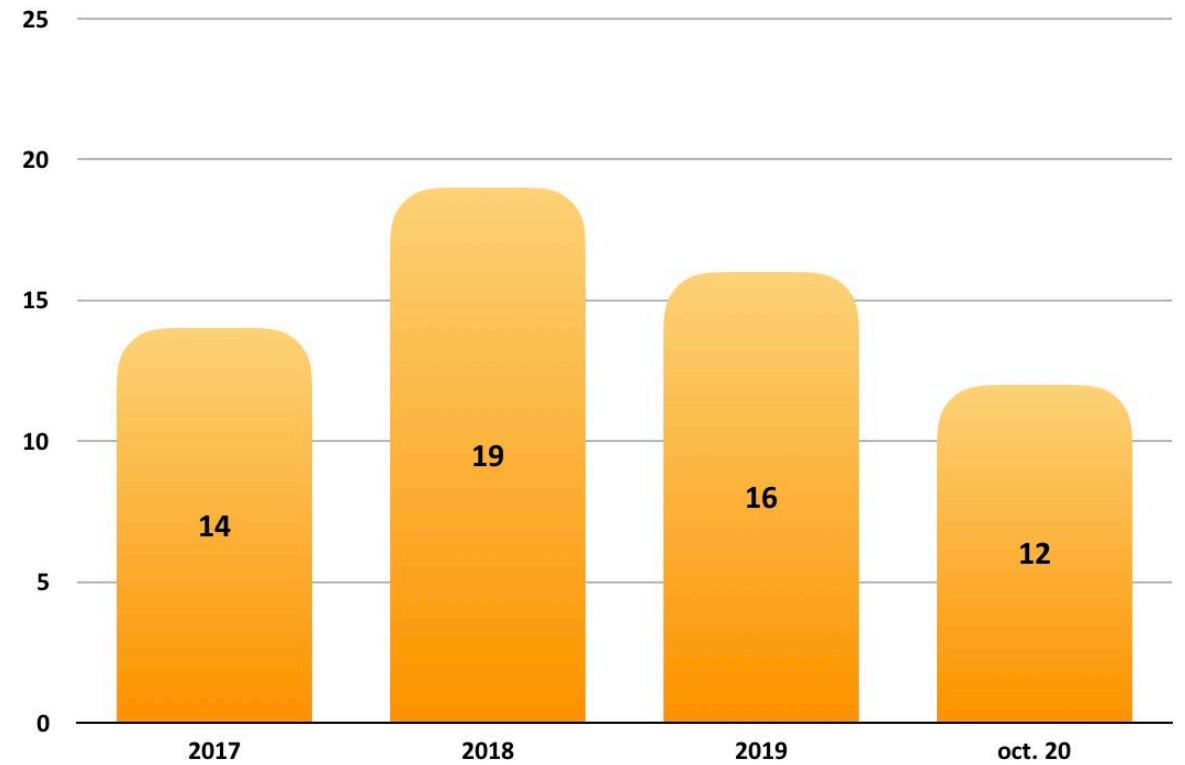


FOCUS SÉCURITÉ

Nombre de Remises en Vol réalisées



Accidents mortels





FOCUS FORMATION

- Priorité à la formation
- Stages ENAC
- Assurance
- Rôle de l'accompagnement
- Théorique ULM
- Projet monitorat fédéral
- Stage mécanique

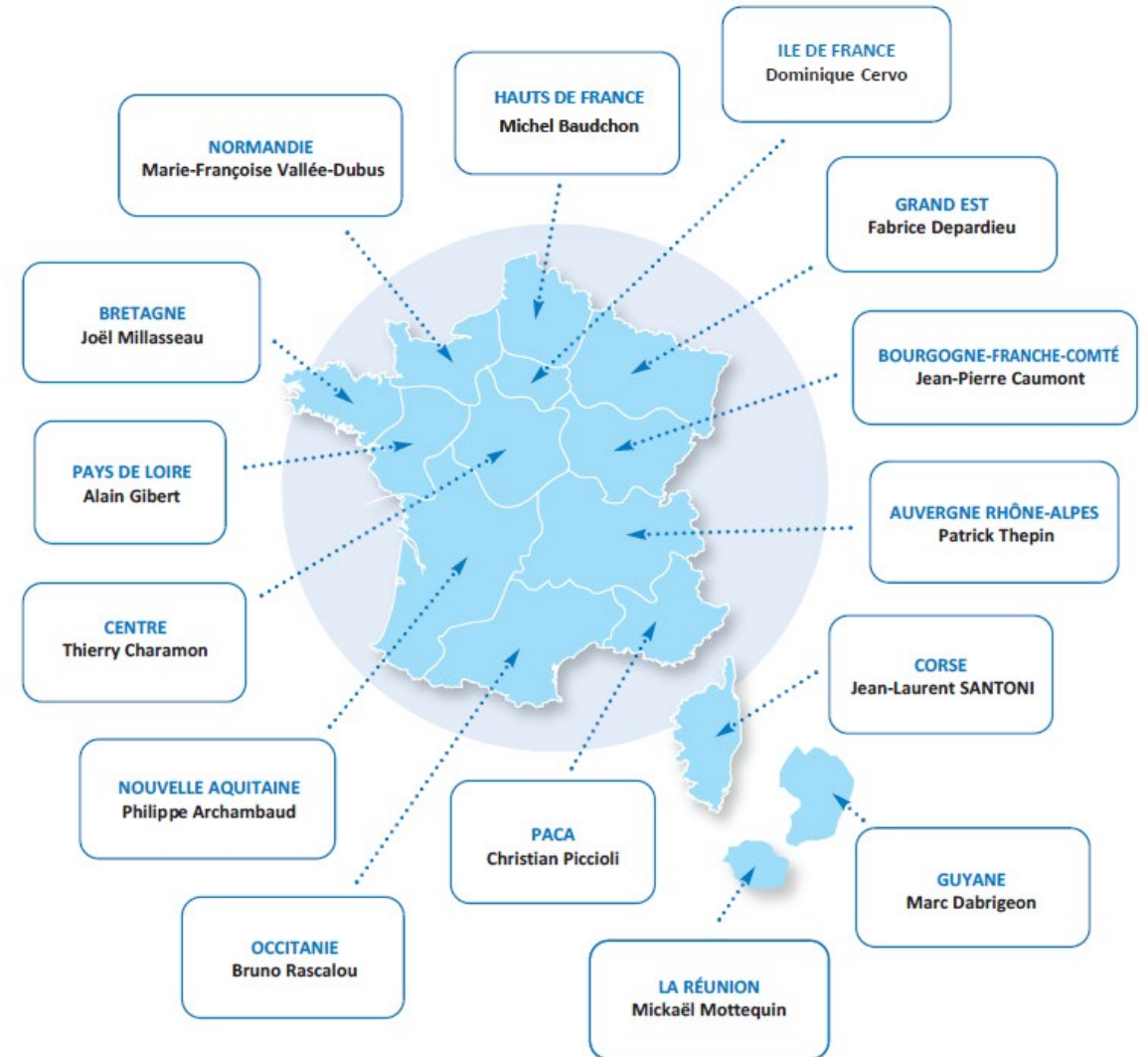


FOCUS SPORT

- Politique sportive
- Compétitions régionales
- Records
- Rôle du Ministère des Sports et création de l'ANS

FOCUS COMITÉS RÉGIONAUX

- Rôle des Comités Régionaux
- ANS, ex-CNDS et GPCR
- Emploi, terrains





LES PARTENAIRES

- DGAC - MALGH
- Ministère des Sports – Direction des Sports > ANS (financement ex-CNDS)
- GTA
- BEA
- Partenariat ENAC
- EMF (Présidence de Louis Collardeau)
- FAI



LES VOTES

- Rapport Moral
- Rapport Financier
- Licence 2021
- Indemnité de fonction

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FFPLUM OCTOBRE 2020 PAGE 1

Rapport moral 2019, un contexte très particulier.

LE CONTEXTE
Nous avons tenté le plus longtemps possible de maintenir une assemblée générale physique qui était prévue en mars 2020, en la reportant dans un premier temps au salon ULM de Blois (septembre 2020) qui a été annulé, en la repoussant ensuite aux championnats de France qui ont lieu cette semaine à Blois (octobre 2020) mais qui ne permettent pas d'envisager en parallèle un rassemblement physique des présidents de structures. Nous avons donc fait appel à une société spécialisée pour organiser l'assemblée générale dans ce contexte très particulier comme l'ont fait l'ensemble des autres fédérations aéronautiques de manière totalement dématérialisée. Rien ne remplace les échanges physiques d'une assemblée générale, vous devez donc vous prononcer sur un rapport écrit en octobre 2020 qui porte cependant sur l'activité de la seule année 2019. Nous interviendrons en visioconférence le samedi pour contextualiser ce rapport et pour répondre aux questions écrites qui auront été posées à distance.

UNE DÉMARCHE COHÉRENTE
Malgré tout, la politique menée par la Fédération ne vient pas de nulle part. L'équipe génération ULM (<https://ffplum.fr/la-federation/les-missions/206-generations-ulum-mandature-2017-2021>) a été intégralement élue dans de très bonnes conditions en mars 2017 dans une situation très difficile à l'époque pour la Fédération. Les rapports moraux et financiers de mars 2018 et de mars 2019 ont été très largement approuvés, les élections intermédiaires pour des postes vacants ont marqué la même adhésion (95.3 % et 93.6 %). Il faut ajouter que la Fédération a été audité financièrement (Deloitte 2018), qu'elle a fait l'objet de notre demande d'un rapport de l'Inspection générale des sports (2018) qui ont montré le sérieux de notre démarche, que les moments démocratiques

de la Fédération ont tous été assurés conformément aux statuts, que les réunions du Bureau directeur sont mensuelles, que le Comité directeur a réaffirmé son soutien à la politique menée avec des équipes qui travaillent avec passion pour notre pratique.

UNE DÉMARCHE TRANSPARENTE
Ces précisions semblent utiles dans un contexte où de très petites minorités actives animées par la mauvaise foi pilonnent systématiquement sur les réseaux sociaux le travail de la Fédération au nom de prétendues dérives comme ils le faisaient déjà avant mars 2017 et sans proposer autre chose qu'une démolition systématique de ce qui est entrepris avec des mots qui blessent et une absence totale de cohérence au moment de déployer les arguments concrets.

Cette petite mise au point est nécessaire car elle donne parfois le sentiment que la gouvernance de la Fédération est sectaire, hors sol, anti-démocratique au nom d'un âge d'or de la Fédération lié à la personnalité de Dominique Méreuze dont j'ai été le vice-président durant deux mandats et plus proche que tous ceux qui prétendent l'avoir bien connu.

Les temps troublés que nous vivons et qu'accentuent les relations à distance ne doivent pas tordre la vérité et les faits en blessant le travail fait par toute une équipe dont la majorité des structures voient les effets concrets.

LES FAITS

- La Fédération n'a jamais été autant audité et contrôlée. Les relations avec nos tutelles sont de grande qualité, sans exclure la franchise mais toujours constructives. Nous sommes ouverts collectivement à toute initiative et proposition de travail en commun à partir des fondamentaux que nous défendons et pour lesquels nous avons été élus.
- L'équipe des salariés du siège, profondément renouvelée, jeune et dynamique fait au mieux pour répondre aux licenciés. Il y a toujours des points à améliorer mais les retours sont très favorables.

FFPLUM
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ULM
www.ffplum.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FFPLUM OCTOBRE 2020 PAGE 1

Rapport financier 2019

Présidentes, Présidents, Mesdames, Messieurs,

Notre actualité nous impose une « distance sociale » et c'est avec plaisir que je vous communique cet extrait du rapport financier 2019.

Dans le présent rapport, je vous présenterai les faits marquants qui ont influé sur la réalisation des comptes de l'exercice 2019, ainsi que les principaux chiffres clés qui s'y rattachent. Après présentation de la situation de la FFPLUM, je vous exposerai les perspectives d'avenir pour les saisons suivantes.

Vous nous avez accordé votre confiance en votant massivement notre programme « Génération ULM ». Durant l'année 2019, de profondes modifications dans le fonctionnement de votre fédération ont été opérées, elles ont un coût mais elles étaient indispensables à son bon fonctionnement.

FAITS MARQUANTS
En 2019, l'évolution et la modernisation du fonctionnement du siège sont poursuivies avec un impact dans plusieurs champs visés par la politique fédérale :

- Concernant les ressources humaines du siège, depuis le début de la mandature, la gouvernance s'efforce d'améliorer les services rendus aux licenciés avec un personnel qualifié et engagé dans le projet fédéral. Le budget 2019 intègre plusieurs ruptures conventionnelles engagées à la demande des agents pour mener des projets personnels.

Afin de mener quotidiennement ses missions, le siège fédéral compte 5 postes dans les domaines de la gestion administrative et budgétaire, l'affiliation et la gestion des dispositifs fédéraux, l'assurance et la communication.

- Toujours dans l'intérêt des licenciés, l'engagement fédéral dans sa modernisation est aussi animé dans l'amélioration des outils de gestion. L'espace licenciés et dirigeants est en constante évolution avec pour objectifs l'accessibilité, l'interactivité et la simplicité dans un usage quotidien.
- La communication dans ses différents formats et supports est aussi un engagement que nous soutenons avec de nouvelles diffusions vidéo plus régulières.
- Les nombreux dispositifs d'aides financières leviers de développement, ont été révisés afin de répondre aux attentes et aux usages des jeunes pilotes, des instructeurs et des dirigeants.
- Toujours dans une gestion rigoureuse, les investissements sont poursuivis pour améliorer et assurer le bon fonctionnement de votre fédération.

CHIFFRES CLÉS
Le total des produits s'élève à 1 968 551€ en 2019 au titre de l'exercice précédent. Il est constitué du montant total des cotisations de l'exercice 2019 s'élevant à 1 061 806 € soit une augmentation de 4.095 %, augmentation confirmée par la progression du nombre d'adhérents de 14 658 en 2018 à 15 510 adhérents en 2019.

Année	Nombre de licences
2005	10535
2006	10800
2007	11000
2008	11200
2009	11400
2010	11600
2011	11800
2012	12000
2013	12200
2014	12400
2015	12600
2016	12800
2017	13000
2018	14658
2019	15510

FFPLUM
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ULM
www.ffplum.fr

Les comptes qui vous sont présentés ont été préparés par nos comptables, notre expert-comptable et notre fiscaliste. Ils sont certifiés par notre commissaire aux comptes qui a établi son rapport concernant le contrôle des comptes annuels, la justification de ses appréciations et les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.



2021

- Actualités COVID
- Nouvelle saison
- Assemblée Générale électorale mars 2021
- Mondial de l'ULM 2021



RAPPORT FINANCIER

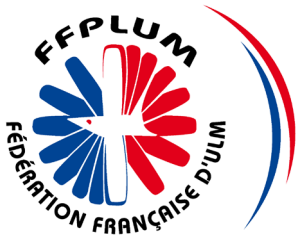
DENISE LACOTE

Trésorière de la FFPLUM



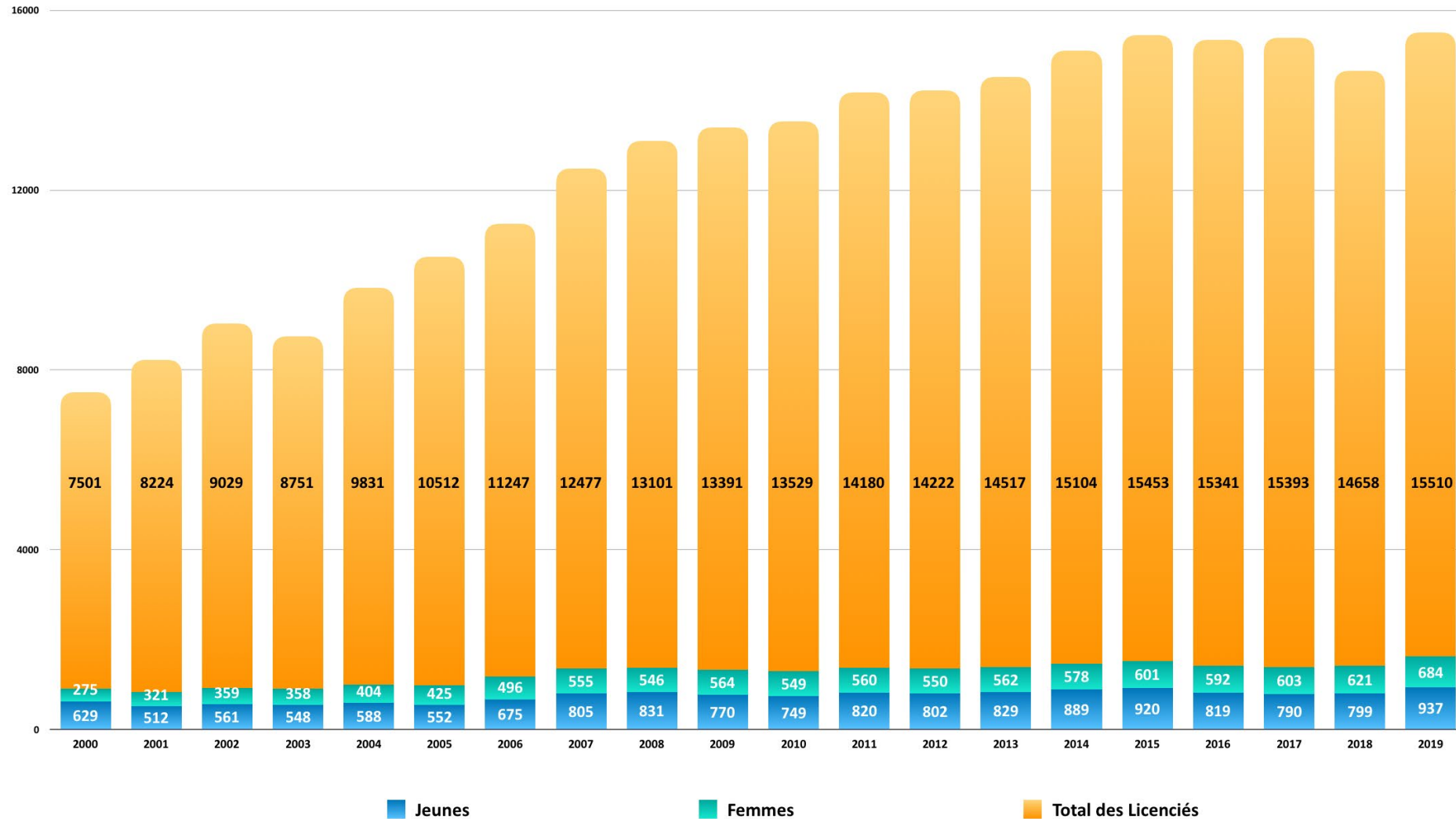
LES FAITS MARQUANTS

- Ressources humaines du siège
- Modernisation de la Fédération
- Communication
- Dispositifs d'aides financières
- Investissements pour le bon fonctionnement de la Fédération

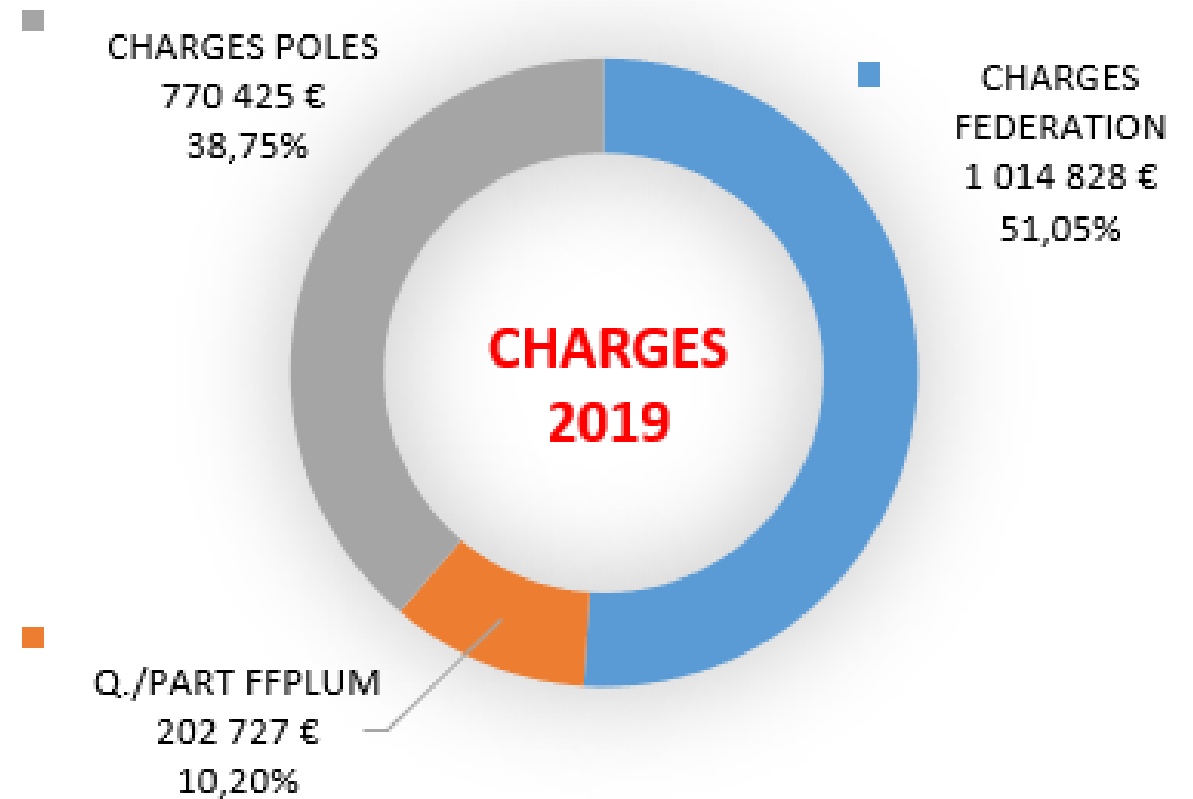
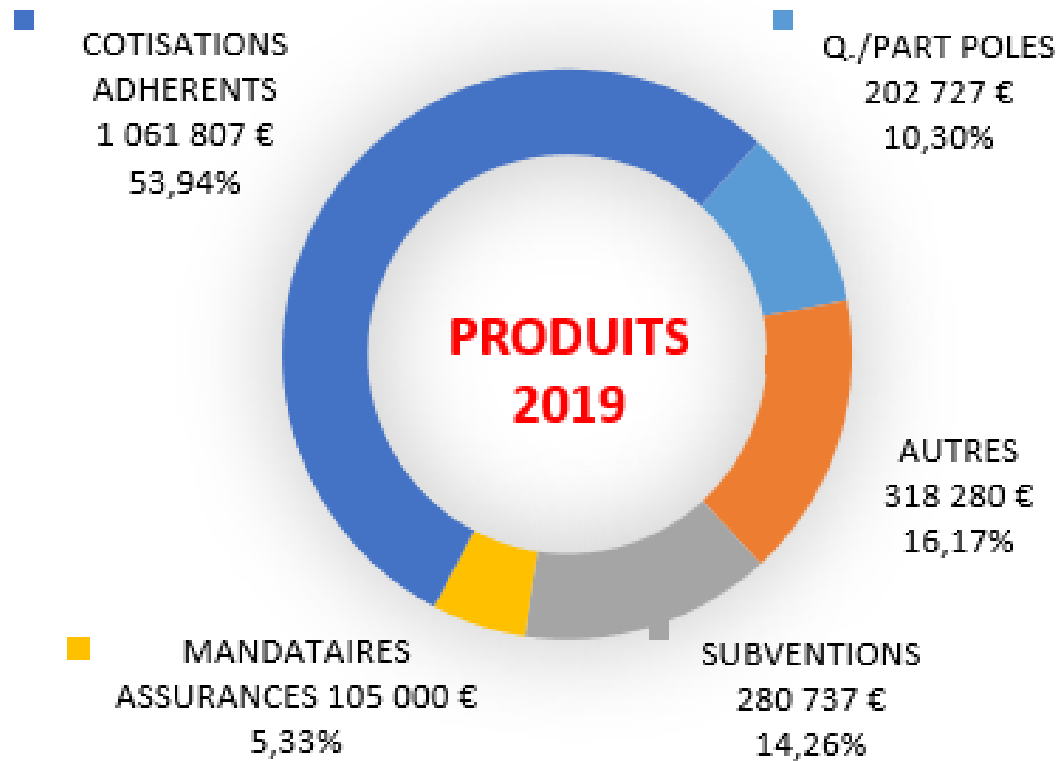


LES CHIFFRES CLÉS

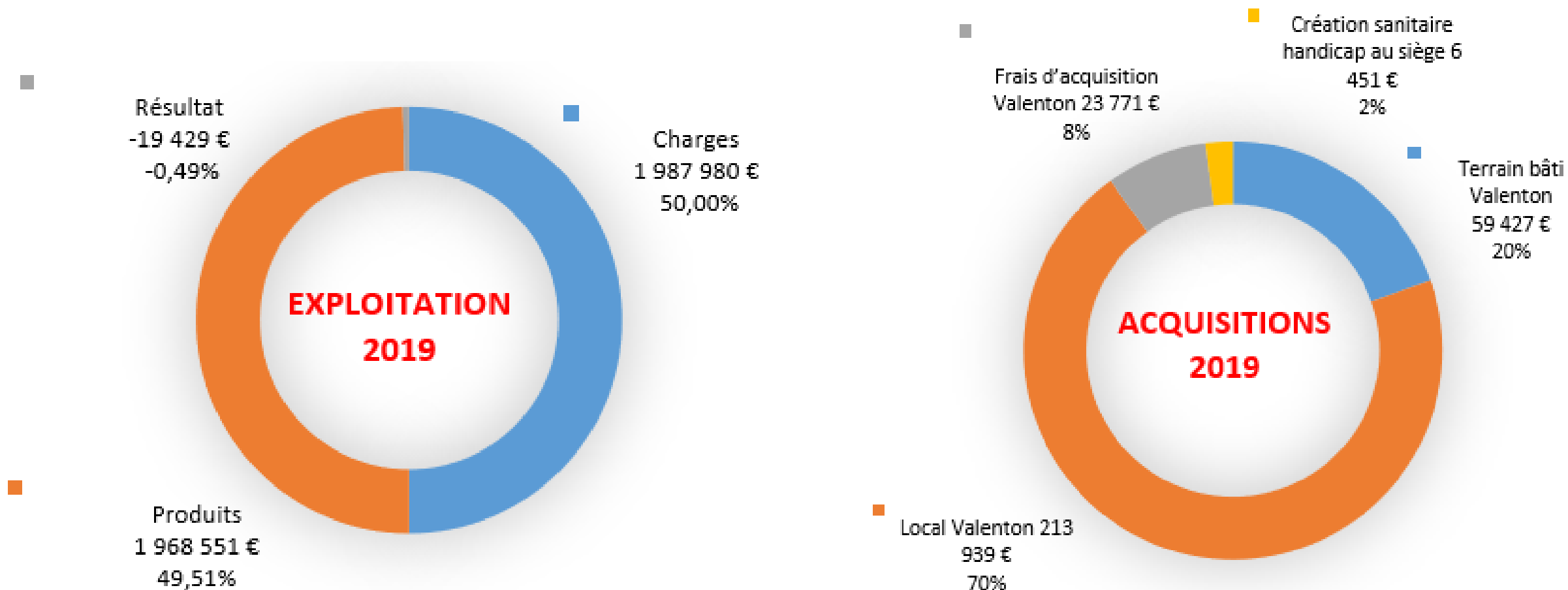
Tendance 2020 :
+ 300 Licences



PRODUITS ET CHARGES 2019



EXPLOITATION ET ACQUISITIONS 2019





EMPRUNT ET COTISATIONS 2021

- Emprunts
 - Emprunt BRED
 - Emprunt CIC
- Cotisations 2021
 - Licence Elève/Pilote
 - Licence Jeunes
 - Licence Sympathisant



PERSPECTIVES D'AVENIR

- Budget 2020 réaliste et ambitieux
- Déploiement de la politique fédérale
- Impact de la crise sanitaire
- Chantiers majeurs
 - Théorique ULM
 - Les stages régionaux mécaniques
 - Les compétitions régionales
 - Le monitorat ULM
- Dispositifs d'aides financières (ReV+, jeunes, aide instructeur, clubs etc..)



RAPPORT FINANCIER

JEAN-PHILIPPE PREFOL

Expert-Comptable de la FFPLUM



BILAN FINANCIER 2019

BIENS	2018	2019	FINANCEMENTS	2018	2019
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations nettes	174 245	375 592	Fonds associatifs	469 998	338 582
			Emprunts	8 332	
			Résultat	-131 415	-19 429
			Provisions fonds dédiés	60 730	47 680
TOTAL I	174 245	375 592	TOTAL II	407 645	366 833
GLOBAL NEGATIF (FRN)		8 759	GLOBAL POSITIF (FRP)	233 400	
Créances d'exploitation			Dettes d'exploitation		
Stocks	22 317	14 231	Dettes d'exploitation	993 576	1 170 877
Créances d'exploitation	66 469	148 160	Dettes sociales & fiscales	37 504	38 529
Charges constatées d'avance	70 181	58 786	Produits constatés d'avance		329 016
TOTAL III	158 967	221 177	TOTAL IV	1 031 080	1 538 422
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT			EXCEDENT DE FINANC.	872 113	1 317 245
Liquidités			Financements à court terme		
Trésorerie	1 105 513	1 308 486			
TOTAL V	1 105 513	1 308 486	TOTAL VI	0	0
TRESORERIE POSITIVE	1 105 513	1 308 486	TRESORERIE NEGATIVE	0	0
TOTAL	1 438 725	1 905 255	TOTAL	1 438 725	1 905 255

RATIOS		Normes
INDEPENDANCE FINANCIERE	1,00	>0,5
FINANCEMENT IMMOS	0,90	>1

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT 2019

EMPLOIS		RESSOURCES	
LIBELLES	Mouvements de l'exercice	LIBELLES	Mouvements de l'exercice
Réduction des fonds propres	19 430	Amortissements des Immobilisations	34 346
Reprise sur provisions	13 050	Cession des immobilisations	76 972
Remboursement des emprunts	8 332		
Acquisitions d'immobilisations (dont bâtiment VALENTON : 297 138)	312 665		
TOTAL DES EMPLOIS	353 477	TOTAL DES RESSOURCES	111 318
SOLDE (excédent)		SOLDE (déficit)	242 159
TOTAL GENERAL	353 477	TOTAL GENERAL	353 477
Solde déficitaire	242 159		
Emprunt souscrit en janvier 2020	250 000		
Solde excédentaire après emprunt	7 841		



RAPPORT FINANCIER

DOMINIQUE BEGUIN-VETTERL

Commissaire aux comptes



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



QUESTIONS POSÉES SUR LE SITE FÉDÉRAL



QUESTIONS SUR REV

Bonjour,

Plusieurs REV sont en attente de paiement depuis plusieurs mois. Les RIB ont bien été adressés. Pouvez-vous nous donner une date de régularisation ?

Cordialement

Daniel PETIT – Les Godasses Volantes – Hauts de France

Bonjour.

- Est-il possible de maintenir le montant du REV à 60€ par pilote par an ?

- Est-il possible que le REV soit dans l'avenir à réaliser dans une durée limitée ? si oui, problème des actualisation IULM..

Mathieu FARCY – Les Ailes de la Pieges - Occitanie

Une question remontée par plusieurs membres du club :

Les opérations REV sont limitées à une seule par pilote alors que plusieurs pilotes pratiquent sur deux classes (3X et Pendulaires) De ce fait, ils sont obligés de choisir de faire leur REV sur une catégorie au détriment de l'autre.

Serait-il possible d'ouvrir les REV sur plusieurs classes pour un même pilote, sachant que ce sont des pilotages différents ?

Georges HUMEAU – Club ULM Sports et Loisirs – Grand Est



QUESTIONS SUR LE THÉORIQUE ULM

Bonjour

1 - Quels seront les pré requis pour les structures choisies pour l'organisation de l'examen théorique?

2 - Ou en est-on dans la délivrance du label FEDERAL et quand peut-on espérer l'obtenir pour notre Club SKYLAC ANNECY, car actuellement ne nous sommes pas représentatif de la FFPLUM au détriment de l'aéroclub d'Annecy qui lui est toujours sur les pages du SITE.

La majorité des pilotes ULM sont formés chez nous et ce label sera également le gage du sérieux de notre club pour l'organisation de BIA.

Merci

Bruno GALLERANI

Président SKYLAC ANNECY - 07414

Bruno GALLERANI – Skylac – Auvergne Rhône Alpes

Bonjour, comment mon entreprise peut-elle toucher l'espoir de devenir centre d'examen théorique ulm ?

Pierrick LAGARDE– Paramoteur Poitou-Charentes – Nouvelle Aquitaine

Avez-vous un calendrier concernant la mise en place du théorique ULM et si oui, les centres d'examens sont-ils déjà connus?

Georges HUMEAU – Club ULM Sports et Loisirs– Grand Est

Lors de l'examen théorique il faut attendre un délai beaucoup trop long (1an et demi) et toujours rien. Ne serait-il pas possible puisque le résultat électronique, d'avoir en même temps le diplôme.

Nonobstant qu'il faut encore envoyer par mail l'attestation de réussite pour obtenir le précieux sésame...

Ce serait une simplification des écritures et éviter une perte de temps pour les élèves pilotes

Merci

Maurice GLAS – ULM Hydro & Giro – Guyane



QUESTIONS SUR LE THÉORIQUE ULM

1) Examens théorique ULM.

Les centres d'examen dans les DSAC disparaissent comme peau de chagrin, avec un calendrier réduit, un système d'inscription vraiment pas intuitif.

Nos amis de la FFVP ont depuis longtemps mis en pratique avec le succès que l'on sait, le passage du théorique dans les clubs, avec un maillage géographique des plus large; une grande souplesse dans les dates; une inscription on ne peut plus rapide et cela sans problème.

Pour votre information, aujourd'hui il est bien plus simple pour un candidat de passer le théorique planeur et de venir ensuite passer son brevet ULM, il en est ainsi.

Je ne crois pas au blocage de la situation par la DGAC, alors d'où vient le problème, Mr le président de vous, des OBL, des clubs?

2) La mission principale du contrôle aérienne est d'assurer la sécurité, c'est écrit.

Alors que le trafic aérien a diminué de plus de 49% d'après le site DGAC:

Pendant ce temps, le SNCTA cris haut et fort pour le maintien de la prime de "suractivité", alors que dans un SIV comme LYON un NOTAM LFFA-A2178/20

Q) LFMQ/QSEAU/ V/ B/AE/000/145/4535N00459E060

A) LFL LYON SAINT EXUPERY

B) 2020 May 16 20:00 C) 2020 Oct 24 04:00

D) 2000-0400

E) SERVICE D'INFORMATION DE VOL NON ASSURE DANS SIV LYON :

- MISE EN SERVICE D'UN RAI SUR FREQ 135.200MHZ ET 135.525MHZ.

- PREVOIR TRANSIT HORS ESPACES DE CLASSE C ET D.

perdre depuis mai 2020 notifiant que le service n'est pas assuré, et se donne bonne conscience en précisant qu'il y a un RAI.

Je pose la question à Mr le président de la FFPLUM et Mr le directeur de la DGAC, où est la sécurité dans tout cela?

Par contre d'un autre côté on hésite pas à utiliser le pot de terre contre le pot de fer en demandant à notre armée de l'air et de l'espace nouvellement baptisé ainsi en grande pompe et coup de média, d'intercepter un avion léger qui a franchi une zone réglementée.

3) Lors de la précédente assemblée générale, j'avais posé la question à savoir comment cela se fait que le CNVV de St AUBANT puisse encore former les I.ULM sur 3 axes, alors que les textes n'autorisent pas de le faire lorsque cela est réalisé dans une seule classe d'ULM?

La réponse de vous, Mr le président de la FFPLUM après concertation avec Mr GANDIL de la DGAC présent a bien été comprise de toutes et tous, la DGAC est au courant, le CNVV ne répond pas aux textes et de ce fait va retirer de ses prestations cette offre.

Aujourd'hui il n'en n'est rien.

Je ne mets aucunement en doute les compétences du CNVV dans ce domaine bien au contraire, mais simplement que les textes ne sont pas appliqués, dénotant de ce fait une discrimination et un traitement différent.

Que compte faire la FFPLUM et DGAC? Encore rien? Accorder une dérogation aux organismes qui en feraient la demande?

Daniel REYNES – Aéro-club Pierre Herbaud – Auvergne Rhône Alpes



QUESTIONS SUR LE BIA / STAGES MÉCANIQUES / CARTES VAC

Bonjour,

Pouvez-vous nous confirmer la mise en place des stages mécaniques régionaux pour l'année 2021. Quelles seront les structures concernées ?

Roger DELAY – Les Godasses Volantes – Hauts de France

Quelle est la politique de la FFPLUM dans le cadre du BIA? Y a-t-il des actions prévues en 2021 dans le cadre du BIA?

Merci

Christophe CHARON – Courant d'Ailes – Bretagne

Bonjour.

Un aérodrome ULM a-t-il le droit d'interdire à la classe 1 d'y décoller et d'y atterrir, alors que sur sa carte VAC rien ne s'y oppose ?

Nadine LEBOU LAIR – Normandie



QUESTIONS SUR L'ASSURANCE

Notre base ULM LF8852 homologuée depuis 1988 a été classée, à la demande du club VAL-ULM qui la gère en Altisurface depuis janvier 2019 , ceci afin d'élargir l'activité aux avions et pilotes certifiés montagne , dont certains pilotes étaient demandeurs .

J'ai appris que l'assurance casse ULM , pour les adhérents FFPLUM qui l'ont souscrit , est soumise à une augmentation de 20% depuis le classement altisurface ... c'est une aberration ! ce sont les mêmes ulmù qui se posent sur la même piste !!!!

Cette situation n'est pas acceptable après plus de 30 ans de fonctionnement de la piste ULM.

Je demande donc que la piste ULM LF8852, devenue altisurface , ne soit pas assujettie à cette plus-value par Air Courtages .

J'attends vos informations dans ce sens afin d'ajouter cette précision importante sur la fiche terrain .

Souhaitant ma requête justifiée et recevable, recevez mes cordiales salutations .

JM Mougenot

Président VAL-ULM

Merci d'apporter une réponse écrite à ce message .

Jean-Marie MOUGENOT – VAL-ULM – Grand Est

Bonjour,
en donnant une attestation provisoire à mes élèves paramoteur comment peuvent-ils être assurés?

Ils ne sont plus élèves et non pas de numéros de brevet pour prendre leur assurance...! Bravo si vous m'avez compris :-)

Bon courage à tous et merci pour votre réponse.

Pierrick LAGARDE– Paramoteur Poitou-Charentes – Nouvelle Aquitaine



QUESTION SUR EXALTO

En tant que membre d'un comité régional j'ai demandé à pouvoir avoir une connexion à la base de la FFPLUM afin de renseigner nos adhérents. En charge de 2 départements je dois tout faire par moi-même sans aucun outil. Cela est dommage voir préjudiciable pour le rôle que la fédération souhaite donner à ces représentants départementaux. Aujourd'hui un président de club possède une meilleure vue qu'un membre d'un CRULM. De plus toutes les informations nous sont données par les clubs (accidentologie, gestion courante, ...) rien ne provient du niveau fédéral qui ne délègue pas. Nous sommes aujourd'hui de simple boîte à lettre entre les adhérents et le CRULM NA. Cela renforce un sentiment de siège dans sa "tour d'ivoire" et loin des adhérents. Il ne s'agit pas de décrier la politique fédérale mais de pouvoir jouer un rôle et d'éviter de mettre sur la touche vos relais de terrain. C'est pourquoi je souhaiterai que la fédération puisse consacrer une séance de formation des représentants territoriaux ainsi que de leur donner des moyens (accès aux bases informatiques fédérales, annuaire des correspondants utiles (sécurité, gestions des piste, suivi réglementation)). Cela nous permettrait de resserrer les liens et de mieux valoriser notre politique.

Cordialement

Pascal MAITREHENRY – Aéro-Club du Plateau Mellois – Nouvelle Aquitaine



QUESTIONS SUR LES PARACHUTES DE SECOURS

Bonjour,

La FFPLUM participe à l'achat de parachute pour ULM . Comment contrôle-t-elle que c'est bien pour une machine propriété d' un véritable club et non à un propriétaire privé qui loue sa machine à un club ??? pour la rentabilisée .

Claude DUNOYER – Asso. Aéronautique de Corbonod – Auvergne Rhone Alpes

1. Je suis instructeur bénévole dans mon club ULM Val d'Adour 6501 (multi-axes 2000 h de vol et autogire 800h)et je ne peux pas me permettre de prendre 2 jours de congés pour la réactualisation instructeur + un 3ème jour pour le vol de contrôle + le coût associé (400 euros réac + vol), alors que ce n'est pas mon métier et que j'ai une activité professionnelle prenante. Il n'y aura donc plus d'instructeur au club pour les remises en vol ou les perfectionnements (que j'effectue gratuitement). Avez-vous une solution pour sauver le tissu associatif des clubs ? Ou les seuls instructeurs qui seront réactualisés seront les professionnels (qui n'ont pas le choix s'ils veulent continuer à travailler) ?
2. Lors de récents accidents d'ULM avec parachute (mais sans déclenchement du parachute) il semblerait que les victimes n'étaient pas mortes à l'arrivée des secours, mais la prise en charge des blessés a été retardée par la présence du parachute pyrotechnique qu'il fallait désamorcer, et les victimes ont été retirées mortes de leur machine après un délai funeste. Peut-on évaluer combien de vies sont sauvées par le parachute, et parallèlement combien de blessés n'ont pas été secourus en urgence en raison de la présence d'un parachute non déclenché ? Et faut-il adapter les recommandations ?

Arnaud HUBOUD-PERON – Club ULM Val d'Adour – Occitanie



QUESTIONS SUR LES CLUBS ET OBL

Bonjour,

Il est visible que les OBL prennent une place excessive dans la vie du mouvement ULM, et cela se traduit par une augmentation significative des coûts en formation et renouvellement des instructeurs. Comment la FFPLUM va-t-elle ramener le curseur vers les associations non lucratives qui sont l'âme de notre mouvement ?

Merci d'avance

Patrick GUITTON – Les Ailes Montpelliéraines – Occitanie

Pourquoi la fédération donne-t-elle autant d'importance aux OBL ? Celles-ci ayant tendance à vouloir s'accaparer les infrastructures associatives existantes et à s'approprier les activités rémunératrices des clubs, "vols découverte" etc. Nous en avons fait l'expérience très récemment. Les revenus de ces activités sont essentielles pour la pérennité des clubs.

Jean-Claude GUIBERTEAU – Les Ailes de la Voie Romaine – Nouvelle Aquitaine



QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président,

Ma question concerne les formations.

La fédération nous accompagne dans notre rôle de dirigeant de club.

La FFPLUM pourrait-elle proposer des formations destinées aux responsables d'association?

Il existe des formations à distance sur la gestion de petite structure telle que :

Titre professionnel responsable de petite et moyenne structure [Code Certif Info N°93799]

La Fédération pourrait-elle acheter ce type de formation et proposer des places (à tarif préférentiel) aux dirigeants des clubs affiliés?

La notion de formation à distance est importante puisqu'elle permet aux personnes de cumuler vie professionnelle, vie associative et vie personnelle, avec la formation.

En espérant bonne réception de cette question, ayez l'assurance de ma sincère considération

Nicolas BOYER – Club ULM Périgueux – Nouvelle Aquitaine

Bonjour,

Rassurez moi, je suis président de club et je reçois, comme beaucoup d'entre nous je suppose, un mail qui interroge sur la vision de la Fédération.

Nous emmenez-vous vers une Fédération de "type avion" avec perte de nos libertés.

A savoir, je retranscris une partie du mail reçu; " (augmentation drastique des tarifs assurance, visite médicale, vol d'initiation, renouvellement qualification instructeur, qualification radio, entretien appareil, sophistication des appareils...).

Merci pour votre réponse.

Eclairez moi n'étant informé de rien de tout cela.

Cordialement.

Marc SINZOT – Reims Pegase ULM – Grand Est



QUESTIONS DIVERSES

Re-bonjour.

Avez-vous pensé que si le paramoteur n'est pas pris plus au sérieux, vous perdrez de nombreux autres licenciés ?

Ne trouvez-vous pas que cette classe 1 est celle qui se rapproche pourtant le plus de la définition de l'ULM ?

Alors laissez les simples chiffons voler en paix et gardez vos règlements complexes et contraignants pour les aéronefs plus sophistiqués et par là même, plus dangereux.

Merci.

Nadine LÉBOULAIR – Normandie

Monsieur le Président.

Tout donne l'impression que la fédération est aux mains des "professionnels " ou du moins ceux qui se prétendent comme tel et centralisent les formations et les renouvellements à des prix parfois prohibitifs. A côté de ça, les petits clubs souvent animés par des instructeurs bénévoles sont en train de dépérir car ces mêmes instructeurs n'ont pas les moyens ni la conviction de faire un renouvellement. En plus, ces petits clubs n'ont pas non plus les moyens d'acquérir et d'entretenir des machines dites "haut de gamme". Les prix à l'heure s'envolent dissuadant entre autres les jeunes de faire une formation et d'acquérir un appareil.

Il faudrait peut-être réfléchir à aider un système de début qui ouvrirait les portes du vol à ces jeunes et moins fortunés en général.

Il conviendrait aussi de freiner ou de tempérer l'arrivée de pilotes exclus de l'aviation générale et qui veulent se rassurer avec des tonnes de paramètres et de réglementations alors qu'ils ont été eux même éliminés par ce système ! En voulant "domestiquer" l'ulm, ils sont en train de le tuer (avec l'aide des professionnels du reste).

Il serait aussi peut être intéressant de lancer, à l'instar de Anglais, une catégorie du genre "part 103" pour rendre le vol accessible.

Dernière chose, les "supers ulms" que le poids et les performances et la technologie rendent dangereux et délicats à piloter devraient, au moins être classés dans une catégorie à part. Ceux qui les pilotent s'étant déjà mis à part du mouvement.

Dans l'espoir d'être écouté et non méprisé.

Christian Tirel. instructeur-formateur-testeur

Christian Tirel – Association Sportive Planète ULM – Bourgogne Franche Comté



QUESTIONS DIVERSES

Est-il possible au sein du comité directeur d'envisager deux types de pratique :

1ère) la pratique du vol de loisir qui assurément représente la très grande majorité des pilotes ULM

sans imposer le questionnaire de santé totalement décalé avec notre pratique, ce questionnaire est identique au questionnaire pour la pratique du judo ou du squash infiniment plus physique et qui est si stupide qu'il permet notre pratique sans aucune question sur la vue, en étant fou nous pourrions pratiquer le vol en étant non voyant. Le vol de loisir est plus technique et intellectuel que Physique.

2ème) la pratique sportive est très minoritaire chez les pilotes ULM

STOP à la course aux subventions, revenons à une pratique plus simple qui représenterait une très grande majorité des pilotes ce qui n'est plus le cas.

Merci

Didier Gaunel – Air Centre ULM – Centre Val de Loire

1/ FORMATION :

Compte de l'évolution des ULM 3 axes qui sont équipés d'EFIS et des pilotes qui régulièrement utilisent des GPS avec VOR & HSI, je pense qu'il faudrait ajouter au programme de formation une partie, voire sommaire, de radionavigation.

2/ TEST FINAL:

Il y a trop de "copinage" entre l'instructeur qui est également l'examineur de son élève.

Comme cela est fait dans le reste de l'aviation, un testeur-examineur doit être désigné pour attester de la bonne formation de l'élève et lui délivrer son brevet final.

Gérard FAVIER FI multiaxe

Président Aéroports 05922

Gérard Favier - Aéroport – Hauts de France



QUESTIONS DIVERSES

- 1) A quoi correspondent les frais d'AG de 51 043€ du comité directeur ?
- 2) Comment et repartie la quote-part des pôles par région ?
- 3) Pour le Sport, la Subvention est de 90 000€ seulement 58 802 € a été utilisé ou est placé le reliquat ?
- 4) Pour le Vol féminin comment a été utilisée la somme de 25 275 €
- 5) Frais acquisition de véhicule 23 771 € quel type de véhicule a été acheté et pourquoi ?
- 6) Le théorique ULM sera-t-il confié aux comités régionaux ou à des OBL (des pro) ?
- 7) Pourquoi notre Fédé est sorti de l'UFEGA créée par Monsieur Méreuze ? l'union ne fait-elle pas la force ? Cette décision a elle été votée en comité Directeur ? Pourquoi n'informer vos pas les adhérents de votre décision qui va incontestablement augmenter notre assurance l'année prochaine ?
- 8) Vous annoncé une augmentation d'adhérents, mais combien y a-t-il d'adhérents cotisants ?
- 9) 256 452 € de PUB semble très élevé à quoi correspond cette dépense ?
- 10) Qui est l'entreprise qui imprime et distribue le magazine Ulm Info ?
- 11) Qui à bénéficier des frais de déplacements et de réceptions à hauteur de 38 491 € alors que la fédé dispose de véhicules ?
- 12) Dans nos statuts, il est dit que seul les présidents peuvent voter et pour que le vote soit valide, il faut que le président soit à jour des cotisations N-1 et de l'année en cours le jour du vote ; être sûr que c'est le président de structure qui vote ? Nous n'avons pas été informés du nombre de voix que notre club dispose, de plus vous n'avez pas respecté les 30 jours de diffusion des convocations ! Pourquoi prenez-vous autant de liberté avec nos statuts ?
- 13) Pour l'achat ou la création de plate-forme Ulm qui sera gestionnaire des pro ou d'association (pas des associations crée par des pro) ? Les frais de fonctionnements de ces plates-formes Ulm seront pris en charge par qui ? Et au bénéfice de qui ?
- 14) Certaines plate-forme ULM ou club ont des difficultés une aide est-elle envisagée pour passer ce mauvais cap ?
- 15) Le RSA propose une cotisation réduite si nous disposons d'une adhésion FFPLUM, pour quelles raisons vous ne faites pas la même chose ?
- 16) Est-ce que Oui ou Non la Fédération se saisira par un débat « ouvert à tous les adhérents » avant la mandature prochaine de ce que communément les Ulmistes appellent la dérive Ulm ?

Laurent Pruja – Le Sport de l'Air pour tous – Centre Val de Loire



FIN DES VOTES À 12H00
RÉSULTATS À 13H00